A&D dit stop à la dégradation programmée du service public d'éducation !

La réforme du système éducatif serait-elle menée depuis 2019 de la même manière que la crise du Covid, dans l'urgence et l'approximation, le non-respect du droit et des libertés ?

Il est bien trop facile de faire peser sur les personnels le bilan négatif du système éducatif quand la mise en œuvre de la politique publique dépend d'objectifs cibles imposés par la Loi organique relative aux lois de finances, quand les réformes se succèdent au rythme des ministres et ne sont presque jamais évaluées en qualité, quand les mauvaises décisions ne sont jamais remises en question, quand l'État n'est pas capable de faire un « feedback », un « mea culpa », quand il n'est jamais tenu compte de l'avis essentiel des personnels sur le terrain mais plutôt des préconisations de la Cour des Comptes!

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, nous sommes plongés dans des contextes conflictuels qui augmentent sans fin, dans la charge administrative et dans le « downsizing » (réduction des effectifs) permanent. La gestion des conflits nous demande une grande énergie, tandis que la charge administrative s'effectue aussi le matin tôt, le soir tard, les week-ends et évidement durant les congés scolaires. Ainsi les personnels de direction ont peu de temps pour se remettre d'années de plus en plus lourdes. Ils doivent se résigner à assumer des DHG qui baissent, des rénovations lourdes, des crises sanitaires, des réformes des réformes… Certains d'entre nous ne partent même pas à la retraite et sont emportés par les maladies que génère le stress permanent. D'autres vont plus loin, perdent totalement espoir, et se suicident sans avoir oublié d'installer les salles pour le DNB ou le BAC ou de terminer les Emplois du Temps. L'engagement professionnel des personnels de direction est total. Il est urgent de nous protéger de conditions d'emploi toxiques !
Les dernières mesures annoncées poursuivent inexorablement le même chemin que les précédentes, celui de l'échec, la dévalorisation de notre service public d'éducation et de nos métiers, celui de l'inégalité. Nous devons réagir ! Nous tenons à un service public d'éducation de qualité. La qualité de ce service est corrélée à la qualité de nos conditions de travail. Nous travaillons avec des humains, AU SERVICE d'humains en devenir, pas avec des scores de réussite qui ne signifient rien !

A&D dit Stop à la dégradation programmée du service public d'éducation,
Stop aux mesures qui n'ont pour objectif que la rentabilité du système!
Stop aux injonctions contradictoires qui mettent en péril les missions des personnels de direction !
Stop aux formations inutiles en webinaires !
Stop aux convocations à des réunions inutiles sur un calendrier imposé par une hiérarchie qui ne nous consulte jamais !
Stop aux nouvelles modalités du concours de personnel de direction qui ouvre la porte au « néo -management d'entreprise ! ». Devenus premiers « pédagogues » de nos établissements depuis la réforme de notre statut de décembre 2001, nous tenons à le rester afin de demeurer les garants de l'équité de l'instruction publique !
Stop aux atteintes graves à la santé, la solitude, l'isolement, le burn-out, l'épuisement des personnels de direction !

Action & Démocratie s'engage pour l'amélioration du système éducatif et des conditions de travail de tous ses personnels. Lorsque c'est nécessaire, notre organisation dénonce et attaque en conseil d'état :
Avec la mise en œuvre de la Réforme du Baccalauréat, de la voie Professionnelle, du Pacte enseignant, nous assistons à des annonces et des applications de mesures parfois dépourvues de base règlementaire, un procédé stupéfiant et une dérive qu'il faut faire cesser !

- **A&D dénonce** et renouvelle son exigence d'un délai de deux ans entre la publication et la mise en œuvre de tout texte portant modification de l'organisation et du contenu des enseignements. Ce **délai incompressible** permettra d'éviter une application sur le terrain avec une série d'ajustements ininterrompus et qui met **les personnels de direction** ainsi que toute la communauté éducative en régime d'insécurité juridique, et le système tout entier sous tension.

- **A&D attaque au Conseil d'état** (référé-suspension et recours en annulation) l'arrêté supprimant l'heure de technologie en 6ème (Arrêté du 7 avril 2023 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège NOR : MENE2302486A) et l'arrêté subséquent pour les classes de 6ème SEGPA.

- **A&D demande,** conformément au souhait de l'immense majorité des personnels de direction, que les épreuves des Enseignements de Spécialités au Baccalauréat Général et Technologique aient lieu, **au plus tôt au mois de Mai**. Ces épreuves, contrairement aux Epreuves Anticipées de Français de 1ère, sont des épreuves terminales susceptibles d'être modifiées par le jury lors des délibérations (cf. Art 3 du Décret n°2018-614 du 16 juillet 2018).

Le passage de ces épreuves au mois de Mars ayant un **effet préjudiciable à l'assiduité des élèves au 3ème trimestre** car plus de 80% de la note du Bac est alors connue (cette année le 11 Avril, soit 3 jours avant les personnels de direction !). Si la réussite au Baccalauréat Général et Technologique n'est pas corrélée à l'assiduité, l'assiduité devient primordiale dans l'accès (recrutement sur Parcousup) et la réussite dans le post-Bac.

- **A&D demande** l'augmentation de nos salaires en revalorisant la grille indiciaire des fonctionnaires et non la mise en place d'un **Pacte** où il faudrait « travailler plus pour gagner plus », avec des augmentations qui ne seraient pas comptabilisés dans le calcul de la retraite. Les personnels de l'éducation sont épuisés, ils voudraient bien pouvoir faire leur travail correctement, ils ont besoin d'égalité et de reconnaissance et non de missions supplémentaires !

- **A&D demande** l'abandon de l'évaluation des personnels de direction adjoints par les chefs, ces deux personnels ayant été recrutés nationalement par voie de concours avec anonymat, ayant été classés selon leurs résultats. Ils partagent les mêmes missions. Le chef d'établissement n'est pas le supérieur hiérarchique de l'adjoint ! Seul un IA DASEN ou un recteur, est en capacité d'évaluer les personnels de direction, à condition que la même grille et les mêmes critères soient appliqués à tous.

- **A&D demande** une clarification du passage des personnels de direction à la hors-classe et une augmentation du pourcentage des promus sur le modèle des inspecteurs, tout en alignant les critères de passage sur l'automatisme de la grille des professeurs; les critères actuels ne sont pas transparents et ne peuvent pas dépendre d'une hiérarchie sans être équitable ! Le service public ne peut pas faire du « clientélisme » !

- **A&D revendique** une augmentation des Dotations Horaires Globales en Heures Postes et une diminution en HSA, des DHG transparentes, qui permettent réellement aux personnels de direction d'organiser une répartition de services des professeurs avec de vraies marges de manœuvre.

N'hésitez pas à nous contacter, Action et Démocratie est un syndicat ouvert et à l'écoute de tous les personnels de direction, vos témoignages et suggestions seront lus et serviront à renforcer notre doctrine commune afin d'orienter et diriger des actions judicieuses.
Par les représentants Nationaux et Académiques des personnels de direction d'Action & Démocratie *CFE-CGC.*